



Délibération du Conseil Municipal ordinaire de Frenelles en Vexin du 31 Mars 2025

En exercice :	23
Présents :	18
Excusés :	0
Absent(s) :	0
Pouvoirs :	5
Votants :	23
Suffrages exprimés :	23
Pour :	23
Contre :	0
Abstentions :	0

02/2025

L'an deux mil vingt-cinq, le trente et un mars à 18h30, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni sous la présidence de Madame Aline BERTOU, Maire.

Maires adjoint présents : M. BERNARD Pascal, M. BURETTE Guy, Mme BOUDEVILLE Marie-Christine, Mme DERONGS DUSSART Stéphanie.

Conseillers délégués : M. LANCIEN Dominique, Mme LEMAIRE Corinne.

Conseillers présents : Mme BULKAEN Francine, Mme DUCHESNE Valérie, Mme DUTOT Nathalie, Mme GARCIA BERNARD Catherine, M. GROUT Olivier, M. HORCHOLLES Willy, M. HUMBERT Tony, Mme MARTIN Agnès, Mme MICHELET Carole, Mme PLUVIOSE Marie, M. QUILLET Guillaume.

Pouvoirs :
M. LAVALLÉE Richard à M. HUMBERT Tony
M. BÉRI Marc à M. BURETTE Guy
M. CHÉRON Julien à M. GROUT Olivier
Mme DUGARD Virginie à Mme BULKAEN Francine
M. FLEURY Jean-Luc à M. LANCIEN Dominique

Envoyé en préfecture le 03/04/2025

Reçu en préfecture le 03/04/2025

Publié le

ID : 027-200085462-20250331-02_2025DELIB-DE



Secrétaire de séance : M. QUILLET Guillaume

OBJET : BUDGET > Affectation de résultat 2024

Après avoir entendu le compte administratif de l'exercice 2024

Considérant le résultat de fonctionnement de 2024,

Statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement 2024,

Constatant que le compte administratif présente les résultats suivants :

	Résultat CA 2023	Part affectée à l'investissement (délib prise en 2024 sur les résultats 2023)	Résultat de l'exercice 2024	RAR 2024 Dépenses/ Recettes	Soldes des restes à réaliser	Chiffres à prendre en compte pour l'affectation de résultat
Résultat SI	-837.42€		248 928.70€	D : 0,00 R : 0,00	0,00	248 091.28€
Résultat SF	1 292 834.18€	208 629.42€	359 801.42€	0.00	0.00	1 444 006.18€

Considérant que seul le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet de la délibération d'affectation du résultat (le résultat d'investissement reste toujours en investissement et doit en priorité couvrir le besoin de financement (déficit) de la section d'investissement,

Il est proposé d'affecter le résultat comme suit :

EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT GLOBAL CUMULE AU 31/12/2024	1 444 006,18€
Affectation obligatoire : A la couverture d'autofinancement et/ou exécuter le virement prévu au BP (c/1068)	
Solde disponible affecté comme suit : Affectation complémentaire en réserves (c/1068)	
Affectation à l'excédent reporté de fonctionnement (ligne 002)	1 444 006.18€
Total affecté au c/1068 :	
DEFICIT GLOBAL CUMULE AU 31/12/2024 Déficit à reporter (ligne 002) en dépenses de fonctionnement	

Madame le Maire demande aux conseillers municipaux de valider l'Affectation de résultat 2024.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité et à main levée :

- De valider l'Affectation de résultat 2024 exposé ci-dessus ;
- D'autoriser Le Maire à signer tous les documents relatifs à ce dossier.

Fait en séance le 31/03/2025

Madame le Maire

Aline BERTOU

Envoyé en préfecture le 03/04/2025

Reçu en préfecture le 03/04/2025

Publié le

ID : 027-200085462-20250331-02_2025DELIB-DE

S²LO

